

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

07

2023

89

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 07 décembre 2023
Convocation du : 30 novembre 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Attribution d'une subvention à l'association Mémoire d'hier pour demain

Présents :

Caroline Terrier, Sergio Mancini, Véronique Cortinovic, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Lionel Chevrolat, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz, Harris Reneman, Catherine Barcellino.

Représentés :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Caroline Terrier
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet

Absents :

Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot, Philippe Casamayor

Secrétaire de Séance :

Jean-Marc Curtet

L'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Mémoire d'hier pour demain était subordonné au déroulement effectif de la Grande Expo de 2023.

Le rapporteur expose à l'assemblée que l'association Mémoire d'hier pour demain a participé à l'organisation matérielle de la Grande Expo Arts Beynost qui s'est tenue du 07 au 15 octobre 2023.

A cet effet, l'association a demandé une subvention d'un montant de 301.26 €, correspondant à ses frais réels (marquage au sol, location de véhicule).

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention à l'association Mémoire d'hier pour demain, pour compenser les frais occasionnés lors de cette manifestation.

Le Conseil Municipal,
Où les explications du rapporteur, A L'UNANIMITE

ACCORDE une subvention à l'Association Mémoire d'hier pour demain pour son implication dans l'organisation de la Grande Expo Arts Beynost, d'un montant de 301.26 €.

Cette somme sera mandatée à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement » du chapitre 65 des dépenses de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Caroline Terrier
Maire,

Caroline TERRIER